

Paris le 7 août 2026

COMMUNIQUE :

La CFTC s'engage dans la Mobilisation nationale du 29 septembre 2026

**La Fédération CFTC Fonction Publique appelle à la mobilisation nationale
du 29 septembre 2026.**

La CFTC invite les agents à défendre leur pouvoir d'achat, leurs conditions de travail et la qualité des services publics.

Les annonces du 8 juillet ne répondent pas à l'urgence salariale.

L'absence de mesure générale sur la valeur du point d'indice pour 2027 prolonge une perte de pouvoir d'achat désormais structurelle. Les mesures ciblées ne compensent ni le tassement des grilles, ni l'alignement de nombreux débuts de carrière sur le SMIC, ni la perte d'attractivité des métiers publics.

Les revendications de la CFTC sont claires.

La CFTC demande une revalorisation significative du point d'indice, la refonte des grilles indiciaires et le rétablissement de la garantie individuelle du pouvoir d'achat. Nous exigeons le maintien intégral de la rémunération pendant les congés de maladie ordinaire, l'abrogation du jour de carence, l'égalité salariale et professionnelle, la revalorisation des métiers à prédominance féminine et l'application effective de la directive européenne sur la transparence des rémunérations.

Au-delà des rémunérations, la continuité des missions impose des effectifs suffisants et des conditions de travail protectrices.

La CFTC demande sans délai une négociation portant sur les salaires, les carrières, l'attractivité et les conditions d'exercice, afin d'aboutir à des mesures concrètes, financées et applicables.

Le 29 septembre 2026, la CFTC prendra toute sa place dans la mobilisation.